

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Band: 45 (2018)
Heft: 5

Artikel: La lutte infructueuse pour un nouveau parc national
Autor: Lob, Gerhard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-911678>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La lutte infructueuse pour un nouveau parc national

Les grands espaces naturels en Suisse sont sous pression. Le pays aurait besoin d'autres parcs nationaux. Pourtant, un projet prometteur au Tessin vient d'échouer. De ce fait, l'espoir s'amenuise que la Suisse puisse se doter à terme d'un parc national supplémentaire.

GERHARD LOB

La route est sinueuse pour atteindre Bosco Gurin, ce village pittoresque, perdu à 1500 mètres d'altitude. Le village est le point le plus élevé du canton du Tessin. Bosco Gurin est l'une des deux communes qui s'est prononcée le 10 juin 2018 lors d'un référendum en faveur d'un nouveau parc national avec vingt votes pour et dix-sept contre. Ascona, située sur le lac Majeur a également donné son feu vert. Mais il y a eu un hic, six communes qui se seraient trouvées au sein du futur parc se sont prononcées majoritairement contre ce projet: Brissago, Losone, Ronco sopra Ascona, Centovalli, Onsernone et Terre di Pedemonte. C'est ainsi que fut enseveli l'espoir de voir un parc national dans le Locarnese, une région montagneuse qui se distingue aux abords de la frontière italienne par une nature indomptée où les villages sont rares. À l'hôtel Walser à l'entrée du village, nous faisons la connaissance d'Alberto Tomamichel, agriculteur et président du Conseil communal de Bosco Gurin. Un mois après la votation, la déception se lit encore sur son visage même s'il est fier du résultat que le référendum a obtenu dans sa propre commune. Mais les

urnes ont parlé: les projets envisagés pour l'implantation d'un parc national dans le Locarnese sont tombés à l'eau. Le parc aurait bénéficié de cinq millions de francs suisses par an qui maintenant ne rentreront pas dans les caisses. «Dans notre commune, plusieurs projets vont en pâtir», explique le maire qui rappelle que tous les présidents des Conseils communaux ainsi que les communes bourgeoises ont soutenu le projet du parc national dans le Locarnese. «Maintenant, les esprits doivent se calmer et nous verrons après», poursuit Tomamichel. Y aura-t-il des propositions et impulsions de la part des adversaires du projet afin de venir en aide à la région économiquement fragilisée? «Je n'y crois guère», conclut-il.

Des espoirs les plus prometteurs se sont brisés

Le «non» au projet du Locarnese est bien plus que la mort d'un projet régional, il a anéanti l'espoir de voir un jour un second parc national en Suisse. En 2000, Pro Natura, la plus ancienne organisation de protection de la nature en Suisse avait initié le débat en lançant sa campagne



Le Val d'Onsernone, ici avec vue sur Russo, Comolongo et la gorge de l'Isorno aurait été au cœur du Parco Locarnese, un projet avorté. Photo: Keystone

«Créons un nouveau parc national». Le fait que la Suisse est à la traîne par rapport aux autres pays quant au nombre de parcs naturels d'envergure était alors à l'origine de l'initiative. Jetons un regard sur nos pays voisins au nord comme au sud: l'Allemagne compte vingt-quatre parcs nationaux, l'Italie en possède seize. La Suisse n'a qu'un seul parc national situé dans l'Engadine qui, en fait, est une réserve naturelle. À sa création en 1914, la Suisse s'est enorgueillie de son statut de pionnier. Le «Parc Naziunal Svizzer», comme il s'appelle en romanche vu son emplacement est le plus ancien parc national des Alpes et de l'Europe centrale. Mais il fut un cas unique dans l'histoire helvète.

Après l'initiative de Pro Natura, le Parlement suisse a mis en place les fondements légaux en vue d'un nouveau parc national en procédant à une révision de la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites et en promulguant l'Ordonnance sur les parcs d'importance nationale. Il s'agissait en fait de promouvoir, grâce à une nouvelle génération de parcs nationaux, la protection de la nature en même temps que le développement économique. La population dans les vallées regardait toutefois d'un mauvais œil les réglementations qui encadrent la création d'un parc national. La résistance ne faisait que s'accroître quand furent connues les interdictions frappant les zones clés du parc, la chasse et la pêche et obligeant les personnes d'avancer sur les seuls sentiers balisés. De nombreux projets accueillis avec enthousiasme furent ainsi classés. Toujours est-il que les promoteurs se rabattaient alors sur des parcs régionaux moins réglementés. Il est vrai que, selon l'Office fédéral de l'environnement, quinze parcs naturels régionaux et un parc d'attraction naturel, reconnu par le gouvernement fédéral, ont vu ces dernières vingt années le jour en Suisse. Le parc naturel périurbain du Jorat (VD) est au stade de projet.

Dans la catégorie reine des espaces à protéger, à savoir les parcs nationaux, deux projets arrivés jusqu'aux urnes, ont échoué. Avant le «non» de cet été au projet du Locarnese, la population s'est prononcée contre le projet du parc national Adula prévu entre les cantons des Grisons et du Tessin. Le 27 novembre 2016, huit des dix-sept communes consultées ont rejeté le projet lors d'un référendum. Il est vrai qu'en Suisse, aucun projet d'envergure ne peut se réaliser sans qu'il soit démocratiquement légitimé dans les régions. La création d'un parc ne peut pas être dictée par la hiérarchie politique.

Aucun autre projet en vue

Bien que la préparation en amont des deux projets de parcs nationaux fût exemplaire comme par ailleurs la coopération entre les autorités locales, cantonales et fédérales, la méfiance et les craintes de la population ont eu le dessus. Dans les milieux proches de la sauvegarde de la nature et de l'environnement, la déception est grande et les perspectives à voir un jour un second parc national sont quasi nulles. «Aujourd'hui, il n'existe pas d'autre projet de parc national en Suisse», constate Silva Semadeni, conseillère nationale PS des Grisons et pendant longtemps présidente de Pro Natura.

Raimund Rodewald, gérant de la Fondation pour la protection (FP) et l'aménagement du paysage ne se résigne cependant pas. Il propose aux autorités de se réunir avec les adversaires des parcs nationaux dans

Des affiches en faveur et contre le projet du parc national du Locarnese. La lutte a été acharnée, typiquement suisse.

Photos: LOB



l'objectif de trouver une voie de sortie: «Après avoir passé dix ans à préparer le projet, il n'est pas envisageable de dire simplement: c'est comme ça. Quand un projet d'aménagement routier échoue, nous cherchons d'autres solutions». Il a d'ailleurs adressé un courrier à Doris Leuthard, conseillère fédérale compétente en la matière et aux autorités du Tessin.

Christian Stauffer, gérant du Réseau des parcs suisses se montre également déçu que ces deux projets aient échoué au référendum. Selon lui, dans l'immédiat, il n'y aura pas d'autre parc national en Suisse. Sur le long terme, pourtant, il en faudra: «En Suisse également, les grands espaces sont sous pression». L'opinion publique considère que rien n'est à ajouter en matière de protection environnementale. Elle ignore la nécessité de tels espaces protégés. Il convient maintenant de solliciter un débat national.

Contre les restrictions

Lors de l'élaboration de la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites et de l'Ordonnance sur les parcs d'importance nationale, le Club alpin suisse (CAS) a répété à plusieurs reprises que la rigidité des lois n'était pas justifiée d'un point de vue de la protection de la nature et pourrait entraîner de vives réactions dans la population locale: «Nos craintes que la loi soit trop sévère se sont avérées fondées», précise Philippe Wäger, chef du domaine Environnement et Développement territorial au CAS. Malgré ses réticences, la fédération nationale du CAS avait soutenu le projet du Locarnese.

Y a-t-il encore une chance de voir un jour un nouveau, un second parc national? L'Office fédéral de l'environnement souligne que les parcs se créent sur l'initiative d'une région. La possibilité de créer un parc national existe toujours, il suffira que la population locale porte un tel projet. La Suisse ne dispose cependant que de quelques rares régions susceptibles d'accueillir un parc national. Ce qui est certain, toute nouvelle révision de la loi en vigueur ne pourra être initiée que par le gouvernement ou le parlement.

GERHARD LOB EST JOURNALISTE À LOCARNO (TI)